



HAL
open science

Composition urbaine, projets et territoires

Serge Thibault

► **To cite this version:**

Serge Thibault. Composition urbaine, projets et territoires. Composition(s) urbaine(s), Apr 2012, Tours, France. hal-00692616

HAL Id: hal-00692616

<https://hal.science/hal-00692616v1>

Submitted on 18 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Composition urbaine, projets et territoires

Serge Thibault, professeur d'aménagement de l'espace et d'urbanisme
Université de Tours, UMR 6173 CITERES, Département aménagement, Polytech'Tours

Résumé

La composition urbaine est bien souvent définie comme étant un mode de conception engagé dans le projet urbain, entendu comme représentation dessinée de ce qui devra être réalisé. C'est une pratique et un ensemble de connaissances et de savoir-faire qui font partie des sciences du projet si cet ensemble désigne celles qui visent à aider, à concevoir et organiser un projet. Mais la composition urbaine ne peut pas faire l'économie de ses relations aux sciences sociales de l'espace, tant la complexité des situations est grande.

Fondée sur la notion d'unité qui en constitue un véritable paradigme, la composition urbaine n'est guère éloignée de la notion d'organisation, notion au centre des sciences contemporaines de la complexité. Elle peut alors désigner tout mode de faire qui vise à fabriquer de l'unité, c'est-à-dire à relier et non pas additionner, au sein d'un plus vaste ensemble.

Selon cette définition, la composition urbaine est un mode de faire le projet qui ne se résume pas aux seuls projets qui visent à concevoir et représenter ce qui devra être réalisé. Elle peut être transversale à différents niveaux de projet et notamment ceux à visée stratégique, mais selon des modalités spécifiques.

Enfin, l'espace des projets urbains, qu'ils soient d'ordre opérationnel ou stratégique, n'est pas le territoire de ceux qui fréquentent ou fréquenteront l'espace de ces projets. Cette différence fondamentale pose la question non résolue des modes de participation de la maîtrise d'usage aux projets.

1. Composer/expliquer/concevoir

Pierre Riboulet dans son ouvrage de référence, « Onze leçons sur la composition urbaine » (Riboulet, 1998), indique dès le début, que traiter de la composition urbaine revient à associer deux entités opposées, dès lors que l'on considère que la ville, en tant qu'espace social, est le produit de multiples actions et de multiples intervenants, publics et privés, alors que la composition est généralement entendue comme une activité menée par une personne, voire un groupe restreint de personnes, le compositeur ; la ville pour Pierre Riboulet est un produit social complet. Traiter de la composition urbaine ne peut donc pas relever d'une seule approche, qu'elle soit esthétique, sociologique, architecturale, économique, etc., mais bien de l'ensemble de ces dimensions.

De façon générale nous pouvons définir la composition urbaine comme un processus et un résultat. Le processus est l'ensemble des actions et des intervenants qui participent directement et

indirectement à la production de l'espace urbain. Le résultat est une forme spatiale produite par ce processus. Et telle était la position défendue par Pierre Riboulet dans son traité.

La composition urbaine, en tant que pratique mais également ensemble de connaissances et de savoir-faire, renvoie à deux grandes catégories de sciences, les sciences du projet et les sciences sociales de l'espace. Nous appelons sciences du projet celles qui visent à rendre intelligible le projet comme processus organisé et qui servent à conduire un projet et à en établir le résultat. Ce sont les sciences de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture, des diverses ingénierie. Nous appelons sciences sociales de l'espace, toutes celles qui ont pour objectif de comprendre et expliquer l'organisation des espaces habités et comment ces espaces sont une ressource pour l'organisation de nos sociétés. Ces sciences sociales de l'espace incluent de nombreuses sciences, la géographie, la sociologie, l'histoire, l'économie, etc.

La composition urbaine est une science sociale de l'espace dès lors qu'elle vise à rendre compte et expliquer les processus qui ont été à l'œuvre pour produire tel ou tel type d'espace. C'est toujours une science de l'espace lorsqu'elle se donne pour objectif d'expliquer et comprendre comment tel ou tel espace construit est organisé, composé¹¹.

La composition urbaine est une science du projet lorsqu'elle se dote d'outils, de méthodes et de techniques pour composer un espace. C'est toujours une science du projet lorsqu'elle se dote d'outils, de méthodes et techniques pour être en mesure d'organiser le processus de composition, c'est-à-dire l'ensemble des actions, des ressources et des compétences qui devront être engagées dans la conception du projet.

Défini comme cela, traiter de la composition urbaine reviendrait à embrasser un très vaste champ qui irait des sciences du projet à toutes les sciences et les théories permettant de rendre compte de ce qu'est une forme urbaine, mais également pouvant aider à sa conception.

	Les systèmes d'action	L'organisation de l'espace
Comprendre / expliquer	Sciences sociales de l'espace	
Produire / concevoir	Sciences du projet	

¹¹ La différence entre organisation et composition est à la fois grande et faible. Pour les sciences de la complexité (Le Moigne, 1994, 2006), une organisation est à la fois un processus, ce qui organise, et un résultat, l'organisation produite. Une organisation est composée d'éléments ou parties interreliés, constituant une totalité organisée. La notion d'organisation a en commun avec la notion de composition, cette relation entre la partie et le tout. Comme nous l'avons défini, une composition est également un processus et un résultat. La différence est historique et thématique. La notion de composition relève au départ des arts, composer un tableau, composer une œuvre musicale, composer un espace urbain. Elle renvoie à un compositeur qui a la compétence et l'intelligence pour construire une totalité composée. La notion d'organisation, quoique ancienne, puisque trouvant son origine dans substantif latin « organum » qui, au XIIe siècle, est un instrument de musique, est devenue au cours du vingtième siècle une notion centrale pour les sciences de la complexité.

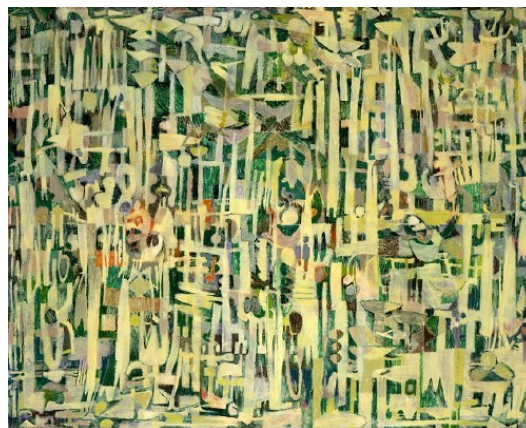
La composition est également considéré comme un art de faire, constitué par tout un ensemble de savoir- faire, dès lors que l'objet à concevoir doit posséder quelques qualités liées directement à nos perceptions.

Ce repérage général inclut tout un ensemble de domaines qui historiquement ne correspondent pas à ce qu'était, voire ce qu'est encore la composition urbaine. Au sens premier, « *la composition urbaine a eu pour rôle de définir l'organisation de l'espace de la ville ou du quartier à aménager.* » (CDU, 1996). Il s'agissait ou il s'agit encore essentiellement d'une science ou d'un art qui vise à aider à projeter. C'est un domaine intitulé « urban design » en langue anglaise, mettant ainsi clairement l'accent sur le design, c'est-à-dire la conception de l'espace.

Cette science ou cet art du design est fondé sur le principe de l'unité, qui fait figure de véritable paradigme considérant « *qu'il faut entendre par composition, tout ensemble qui entretient des relations entre les parties qui le constituent et le tout qu'elles forment* ». (Pierre Riboulet, 1998, p. 43). La composition urbaine est un mode de conception qui vise à produire des parties et une totalité, afin de constituer une véritable unité. Cette notion d'unité, fondamentale pour la composition urbaine, fait que bien souvent la ville d'avant notre période actuelle, d'avant l'ère de nos aires urbaines contemporaines, de nos métropoles et de nos mégalo-poles qui n'auraient plus d'unité et qui sont en majorité produites par des systèmes d'action non coordonnées, par une série d'actions plus ou moins indépendantes les unes des autres, une production fortement marquée par une économie libérale, peut servir de référence à cette science de la composition, sans pour autant être un modèle à répliquer.



Piero Della Francesca, Francesco Di Giorio Martini , la cité idéale, 15^{ème} siècle



Pierre Alechinsky, 20^{ème} siècle

Pour la composition urbaine, l'emploi de la notion d'unité vise à défendre que le projet de la ville ne peut pas être une accumulation de projets, plus ou moins indépendants les uns des autres mais qu'il faut en permanence penser et concevoir l'interrelation entre la partie et le tout ; l'un fait l'autre et réciproquement.

Ainsi fondée sur l'interrelation entre la partie et le tout, mais sans être un art qui vise à reproduire plus ou moins fidèlement un modèle pré existant, la composition urbaine ne peut pas ou ne peut plus se réduire à un seul ensemble de savoir-faire pour concevoir l'organisation et la composition des espaces urbains.

Si l'on admet que l'objet de la composition urbaine aujourd'hui ne se réduit pas à la seule conception d'espaces urbains nouveaux mais inclut un lourd travail de recomposition de la ville sur la ville, celle existante étant le matériau dominant de l'urbanisme contemporain, un matériau qui nous apparaît de façon commune comme étant plus désorganisé qu'organisé, peu à pas composé, c'est-à-dire ne constituant pas une unité mais se présentant sous la forme d'un ensemble de fragments, la composition urbaine en tant que domaine pratique et domaine de connaissances inclut nécessairement les savoirs construits qui vise à rendre intelligible les systèmes de production de l'espace et l'organisation de ces espaces produits. Tel fut en partie le contenu de la démarche de Pierre Riboulet (Riboulet, 1998) qui théorisa la production de l'espace urbain à partir de quatre grands modes, le mode traditionnel, le mode princier, le mode libéral et le mode réglementaire.

Afin de rendre plus lisible ce qu'est la composition urbaine, il convient probablement de réserver cette dénomination à l'action de composition qui mobilise l'ensemble des savoir-faire et des connaissances qui servent aux urbanistes et aux architectes pour organiser l'espace d'un projet urbain. Mais la situation contemporaine du monde urbain et les actions qu'il convient de mener pour en améliorer la situation, conduit à s'appuyer sur tout un ensemble de connaissances qui relèvent des sciences sociales de l'espace et des sciences du projet, afin d'être en mesure de fonder une action sur un champ de connaissances le plus large possible et qui embrasse au mieux la complexité du monde urbain.

2. Unité/diversité

Il convient de comprendre la notion d'unité comme étant plus un mode de faire pour composer, pour organiser un espace qu'un simple résultat, un espace composé qui serait en soi une unité.

Rappelons qu'au sens premier du terme, une unité est ce qui n'est pas divisible, qui ne possède donc pas de parties. De façon plus large, la notion d'unité désigne un ensemble qui se distingue clairement de son environnement, sans en être nécessairement séparée. Au sein d'un dispositif plus grand, une telle unité assure un ensemble de fonctions relativement précises, ou en est le support, ce qui fait qu'elle devient elle-même un composant de ce plus grand dispositif.

La notion d'unité qualifie également un ensemble dont les parties sont bien liées et constituent un tout qui apparaît harmonieux, du moins, bien composé.

Enfin, la notion d'unité en tant que vecteur de conception, correspond à la recherche permanente de relations de complémentarité entre chaque composant d'un ensemble et l'ensemble lui-même. Selon cette définition, la composition est un mode de conception qui ne se résume pas à définir un ensemble par la seule définition de chacun de ses composants pris séparément et de les placer dans l'espace : la composition prend en charge la recherche de relations entre les composants du projet et entre ces composants et l'environnement du projet ; la relation fait l'objet, elle fait le projet.

Une indivision
Un composant (au sein d'un dispositif plus vaste)
Une organisation organisée

Les trois niveaux de l'unité

Avec ce dernier niveau de définition, la composition urbaine est un domaine cohérent avec les fondements des sciences de la complexité pour lesquelles il ne peut y avoir que des objets co-existants, c'est-à-dire définis en grande partie par leur relation à ce qui les environne. Ce niveau met l'accent sur la fonction organisante qui s'apparente à l'activité de composition, c'est-à-dire de fabrication d'une unité à partir d'éléments divers mais complémentaires.

Ouverte à la notion d'organisation, la composition urbaine peut alors être entendue comme étant un mode de faire qui vise à relier et non pas additionner, au sein d'un plus vaste ensemble. Selon cette proposition, la composition ne relèverait pas uniquement de l'urbanisme d'opération.

3. Projeter/Composer

La conception des espaces habités mobilisent aujourd'hui tout un ensemble d'actions. Elle mobilise toute une série d'acteurs, décideurs, techniciens et habitants. Elle s'appuie sur tout un ensemble de processus plus ou moins normés, plus ou moins obligatoires, qui font que la réalisation de tout ou partie d'un espace est le résultat final d'un processus qui inclut plusieurs niveaux d'intervention, plusieurs niveaux d'organisation, allant de la recherche d'orientations générales pour aider à définir une finalité ou des finalités à un espace, à la conception terminale de l'organisation d'un espace et de ses composants, en passant par une étape stratégique qui vise à établir globalement les attendus d'un espace à partir de la réalisation d'un ou de plusieurs projets.

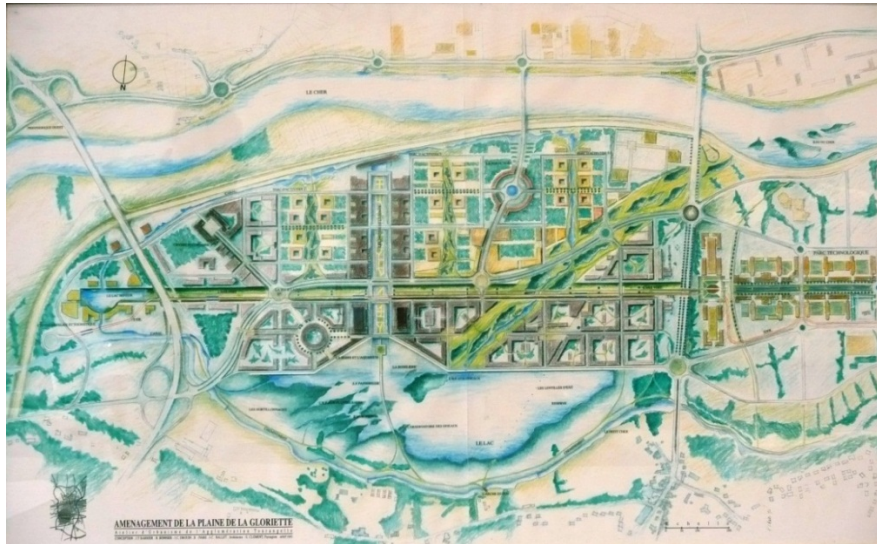
Les sciences du projet en aménagement en proposent trois grandes catégories, les projets conceptuels, les projets stratégiques et les projets opérationnels.

La première vise à inventer ce qu'il serait possible de faire, sans portée immédiate opérationnelle, ni recherche stratégique pour arriver à la mise en œuvre du projet conceptuel. Ce type de projet ne vise donc pas la réalisation directe. Son élaboration doit permettre d'inventer des solutions toutes nouvelles en matière d'aménagement et rendre compte du domaine du possible. Courant en architecture et dans bien des domaines qui relèvent de l'ingénierie (automobile, etc.), ce type de projet est moins fréquent en urbanisme, dès lors que l'on ne lui rattache pas le domaine des utopies, considérant que les utopies ne renvoient pas au principe du projet, c'est-à-dire visant la réalisation. Nous pouvons admettre que même implicite, les projets conceptuels serviraient de soubassement aux deux autres catégories. Avant même d'avoir une définition stratégique puis opérationnelle, nous pourrions admettre que la ville durable par exemple est avant tout un concept qui possède quelques représentations indiquant ce qu'elle pourrait être.

Le projet stratégique quant à lui vise à établir un horizon en matière d'aménagement et établir les voies permettant d'atteindre à terme cet horizon. En urbanisme, l'actuel Schéma de Cohérence Territorial fait partie de ce type de projet, sans être le seul projet de ce type.

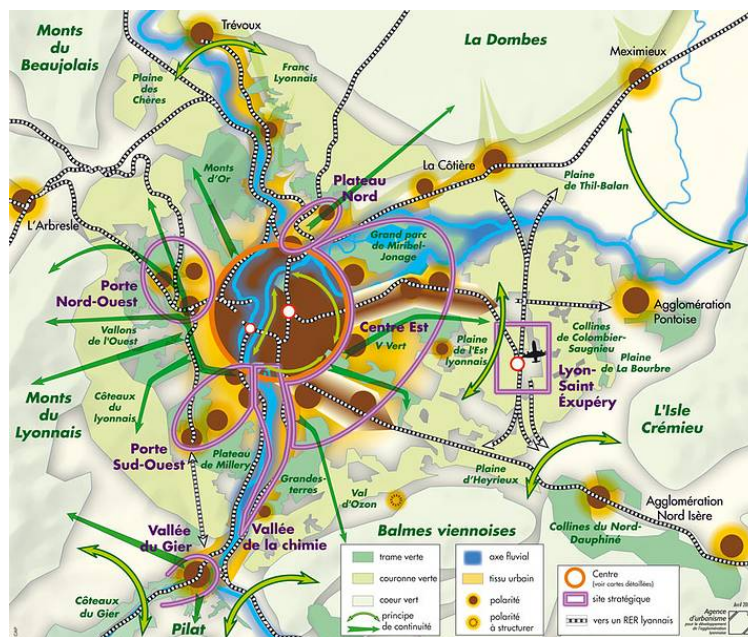
Enfin La troisième catégorie correspond à la phase de conception qui sera suivie de sa réalisation, par l'aménagement ou le ménagement de l'espace. La variété de cette catégorie est grande, allant d'opérations de renouvellement, de ré aménagement à celle d'opérations nouvelles.

La composition urbaine, en tant que savoir-faire et connaissances pour dessiner l'espace est classiquement rattachée à la toute dernière catégorie, c'est-à-dire à l'urbanisme de réalisation selon la définition que nous en avons donné. Elle vise à établir l'organisation des espaces afin que l'ensemble de ses composants forme une totalité organisée, constitue une unité, ou participe à la constitution d'une unité, dans un environnement donné.



Projet Plaine de la Gloriette J.Y. Barrier, B. Bonnier, J.C. Drouin, R. Ivars, J.C. Ballet, G. Clément. ATU 1992

Habituellement, la composition urbaine n'est pas une activité directement engagée dans la conception des projets stratégiques. Ces projets qui établissent les principes devant guider l'évolution future d'un territoire, ont également une dimension spatiale essentielle, mais qui se satisfait de schémas de principe, fixant les grandes lignes directrices en matière d'organisation de l'espace et du placement de ses composants principaux. A ce niveau de définition, la composition urbaine ne peut être que schématique, ce qui ne veut pas dire qu'en est exclu le principe de l'organisation et de la recherche d'une unité organisée.



Scot Agglomération de Lyon, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Lyon, 2007

Dès lors que l'on convoque la composition urbaine pour être possiblement l'un des modes de conception d'un projet stratégique, cette composition ne dessine pas l'espace comme elle le fait dans le cadre d'un projet opérationnel. Elle vise toujours à concevoir les interrelations entre les composants du projet stratégique et son territoire, interrelations organisationnelles, interrelations fonctionnelles qui forment une base structurelle au projet stratégique. Cette base peut être schématisée, l'une des formes du dessin de l'espace.

A partir des notions de projets stratégiques et opérationnels, se sont trois grands types de relation entre le tout et la partie qui peuvent être alors explicités. Les projets opérationnels visent directement la réalisation. Les projets stratégiques sont des enveloppes au sein duquel l'action de projet devra être conduite afin d'arriver à l'horizon fixée par l'enveloppe.

Composition. Le tout et la partie sont codéfinis. La conception du tout et de chacune de ses parties se fait simultanément et de façon récursive, pour produire un tout organisé et composé de parties identifiées. Les références de ce mode de faire sont les compositions architecturale, musicale, picturale, paysagère, etc. Hormis la composition d'un espace de grande échelle (au sens géographique), pris comme totalité, il n'est pas certain que cette codéinition puisse être appliquée aujourd'hui à des espaces de plus petite échelle, dès lors que la composition établit entièrement la partie et le tout. Cette codéinition peut être mise en œuvre au niveau du projet opérationnel, celui-ci visant à dessiner l'espace comme il devra être réalisé.

Implication. La partie est conçue à partir d'un tout pré établi. Ce peut être à partir d'un plan général qui porte sur un espace plus vaste que la partie est conçue. En aménagement, la référence principale est le plan de zone qui encadre la conception de ses îlots. Ce peut être également à partir d'un horizon souhaité pour le tout que la partie est conçue. Au bout du compte, le tout est composé par les projets de ces parties. La référence en matière d'aménagement inclut les schémas de type stratégique. C'est à ce titre que la composition urbaine n'est pas classiquement rattachée à ce niveau de projet, bien qu'un projet stratégique établi au niveau d'une aire urbaine par exemple, peut en établir un caractère unitaire, au sens d'une totalité organisée, sans que pour autant toutes ses strates organisationnelles se résument en une seule, celle portée par un projet stratégique.

Indétermination. Le projet de la partie n'est pas celui d'une partie d'un plan ou lié à la mise en œuvre d'une orientation générale établie au niveau de la totalité. Chaque partie est conçue quasiment indépendamment de son environnement ; Le tout n'est alors que la somme de ses parties. S'il y a composition, ce n'est qu'a posteriori, afin de rendre plus organisé un espace conçu par fragment. Le projet urbain, le schéma stratégique peuvent également servir de référence à cet exercice de composition ex post.

	Projet stratégique	Projet opérationnel
Composition	Schématique	Détaillée
Implication	Explicite	
Indétermination		

4. Composer/Habiter

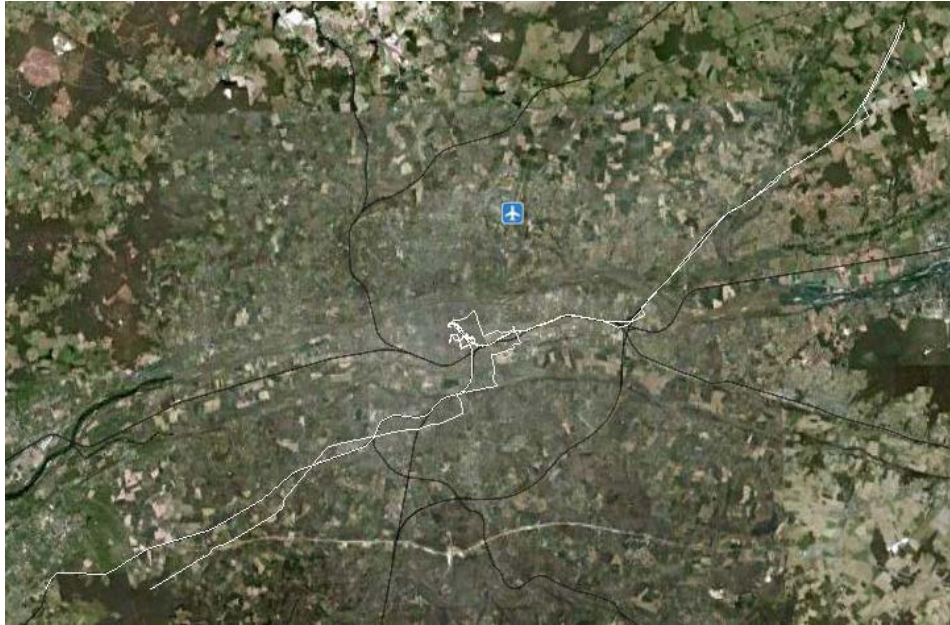
Dans le cadre des projets opérationnels d'urbanisme, c'est-à-dire les projets qui visent à donner une représentation de ce que devra être l'organisation spatiale des espaces urbains, ceux concernés par la composition urbaine peuvent s'échelonner de l'ilot à l'agglomération.

Dans le cadre des projets d'urbanisme stratégiques, dès lors que la composition urbaine serait mise en œuvre pour définir de façon schématique l'organisation des espaces de la planification, établir comment les parties constituent une totalité organisée et comment réciproquement la définition de cette totalité rétroagit sur la définition de ses parties, les espaces de la composition urbaine iraient au moins jusqu'à l'échelle des aires urbaines, espaces de référence pour les schémas de cohérence territoriale.

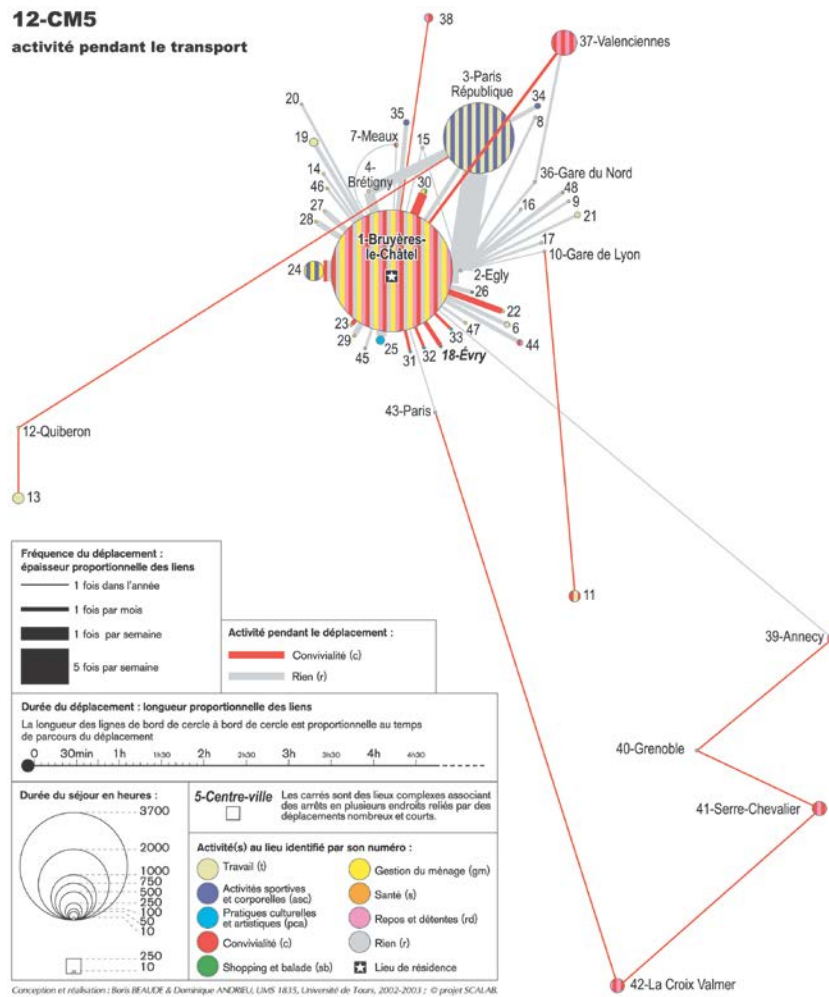
Que cela soit dans le cadre d'une opération d'urbanisme ou dans un cadre stratégique, ces espaces sont ceux organisés, conçus habituellement par deux grandes catégories d'acteurs, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Pour ces deux maîtrises, l'espace du projet urbain est quasiment un système qu'il convient d'organiser, c'est-à-dire placer et relier tant entre eux qu'avec les espaces environnants celui du projet, ses différents composants. Ceux qui fréquentent l'espace ainsi construit ou réorganisé, qu'ils fréquentent le lieu en tant que résidents ou actifs ou au titre d'une autre activité, sont pour ces deux maîtrises, les usagers futurs de tout ou partie du dispositif spatial que le projet vise à réaliser.

Ce rôle d'utilisateur attribué à ceux qui fréquentent l'espace fait que les deux maîtrises peuvent aller jusqu'à considérer implicitement que le territoire du projet est le territoire de ceux qui le fréquentent.

Toutes les enquêtes menées depuis plusieurs années dans le cadre de recherches visant à mieux établir ce qu'est l'habiter (Lévy, Thibault, 2008), (Thibault, 2008), (Bailleul, Feildel, Thibault, 2011), c'est-à-dire à définir comment l'espace est engagé dans nos trajectoires de vie, montrent qu'à notre époque, les espaces fréquentés par les individus ne sont pas nécessairement centrés sur un seul lieu appartenant à une ville, une agglomération, mais combinent dans le temps et dans l'espace tout un ensemble de lieux, proches et éloignés, mais également tout ce qui relie ces lieux. Dès lors que l'habitat est pris à son sens écologique, c'est à dire qu'il ne se réduit en rien au seul lieu de résidence, mais inclut tous les lieux engagés dans l'économie d'une existence, son espace est un territoire qui ne se superpose pas à ceux des projets conçus par les urbanistes.



Lieux et déplacements d'une personne durant une semaine (Indre et Loire) – Enquêtes « Périvia » (2011)



Carte des lieux fréquentés par un individu au cours d'une année. Enquête Recherche Scalab (2006)

Cette différence n'est en pas soi problématique mais révèle bien que la façon de concevoir l'espace du projet urbain revient à placer, organiser et disposer des ressources qui seront utilisées, fréquentées, adoptées ou rejetées de façon particulière par chacun de ceux qui fréquentent cet espace.

Cette différence devient essentielle dès lors que la troisième maîtrise, la maîtrise d'usage, est associée à la conception des projets urbains. Cette association que l'on pourra juger comme étant nécessaire et engagée dans l'évolution des projets urbains, pose directement la question du rapport entre le tout et la partie, dès lors que le territoire de l'habitant n'est pas celui du projet urbain. Cet écart pose de façon renouvelée le fondement paradigmatique de la composition urbaine, la recherche de l'unité c'est-à-dire l'interrelation entre une totalité, représentée par l'espace du projet, et ses composants. Cet écart pose également la question du rapport entre un lieu et son environnement, le territoire de vie d'un individu s'appuyant en règle générale sur plusieurs lieux qui peuvent être plus ou moins éloignés.

Afin de gérer ce nouveau niveau de complexité lié à l'introduction de la maîtrise d'usage dans le projet, nous devons d'autant plus concevoir l'espace du projet non pas comme un en soi (ce qu'il n'est pas en règle générale pour la composition urbaine), mais comme l'espace d'une multitude d'intersections entre différents territoires de vie, comme un lieu en intersection avec tout un ensemble d'espaces de vie.

Références

Bailleul H., Feildel B., Thibault S., (édition prévue fin 2012), La structure de l'habiter : éléments de connaissances et perspectives pour les sciences du projet. In *Habiter : vers un nouveau concept ?*, Armand Colin, Actes de Colloque Amiens 2011, 14p.

Candon N., (1996), *La composition urbaine*, Centre de documentation de l'urbanisme, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, 79p.

Le Moigne J.L., (1994, 2006), *La théorie du système général*, Collection les classiques du réseau intelligence de la complexité, 360p.

Lévy J., Thibault S. (2008), *Les échelles de l'habiter*, Edition Recherche PUCA n° 194 octobre 2008; ISBN : 978-2-11-097025-1 ; 130 pages

Riboulet P., (1998), *Onze leçons sur la composition urbaine*, Presses de l'ENPC, 256p.

Thibault S., (2008), *Espaces habités, espaces anticipés, présentation*. Rapport de recherche, Agence Nationale de la Recherche, projet NT05-2_43722, 85p.